

Anne Marie Dubail
7, rue Saint Jean
88300 NEUFCHÂTEAU

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRIVÉE COURRIER

- 3 MARS 2016

DDAE

Commissaire Enquêteur

COMMUNE DE VAUBEXY
88500 (Vosges)

PROJET

Relatif à la Définition du Périmètre d'Aménagement Foncier sur le territoire de la commune de Vaubexy avec des extensions sur les communes de Jorxey, Gugney aux Eaux, Derbamont, Bazegney et Ahéville.

Ordonnance du 5 novembre 2015
N° E 15000 152/54

De Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nancy

Enquête Publique du 22 janvier 2016 au 22 février 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

A Neufchâteau, le 2 mars 2016

SOMMAIRE

I) INTRODUCTION

- a) objet de l'enquête
- b) désignation du commissaire enquêteur
- c) le projet
- d) historique du projet
- e) cadre juridique

II) DOSSIER D'ENQUÊTE

III) ORGANISATION DE L'ENQUÊTE

- f) contacts
- g) publicité légale

IV) DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

- h) observations recueillies
- i) analyses des réclamations

PIECES ANNEXEES

- Annexe n° 1 : ordonnance du Tribunal Administratif
- Annexe n° 2 : délibérations du Conseil Municipal du 14/05/2014
- Annexe n° 4 : arrêté des mesures conservatoires 25/10/2015
- Annexe n° 5 : arrêté d'enquête publique- Note du conseil départemental
- Annexe n° 6 : avis d'enquête publique affichée dans les mairies concernées
- Annexe n° 7a,b,c,d : copies des publications dans les journaux " Annonces Légales"
- Annexe n°8 : copie du registre d'enquête
- Annexe n° 9 : copies des lettres annexées.
- Annexe n° 10 : PV de communication des observations

I) INTRODUCTION

a) Objet de l'Enquête

Cette enquête publique concerne le projet relatif à la définition du périmètre de l'aménagement foncier sur le territoire de la commune de Vaubexy (88500) avec des extensions sur les communes de Jorxey(88500), Gugney aux Aulx (88450), Derbamont (88270), Bazegney (88270) et Ahéville (8850).

b) Désignation du Commissaire Enquêteur

Suite à la demande effectuée le 4 novembre 2015 par le Président du Conseil Général des Vosges, le Président du Tribunal Administratif de Nancy, par son ordonnance du 5 novembre 2015 n° E 15000 152/54 a désigné Madame Anne Marie Dubail en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Hassan Embark en qualité de commissaire enquêteur suppléant. (Annexe n°1)

c) Le Projet

Lors de sa délibération 1 du 14 mai 2014, le conseil municipal de la commune de Vaubexy a pris son engagement dans un projet d'Aménagement Foncier et demande à monsieur le Président du Conseil Général des Vosges de se prononcer sur le dit projet de cette commune et de constituer une commission communale. (Annexe 2)

La demande du conseil municipal de Vaubexy a été retenue par le président du Conseil Départemental des Vosges qui a constitué, par arrêté du 22 janvier 2015 une Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF).

Au cours de sa séance du mardi 27 octobre 2015, la CCAF, après délibération a établi sa proposition d'aménagement foncier.(Annexe n°3)

Les objectifs de cet aménagement foncier agricole et forestier seront :

- Fixer les limites du périmètre sur les communes (sur 375 ha avant enquête)
- Restructuration du réseau des chemins

- L'amélioration de la structure des propriétés (regroupement des parcelles), des conditions d'exploitation et l'engagement des dessertes par la mise en valeur durable du potentiel et des caractéristiques de l'espace agricole et foncier des communes de Vaubexy, Ahéville, Bazegney, Derbamont, Jorxey et Gugney aux Aulx.
- Contribuer à la prévention des risques naturels, à la mise en valeur et ou la protection des sites et des paysages (espaces boisés, haies, végétation riveraine des ruisseaux), les vergers.
- Conserver la biodiversité sauvage (espèces protégées recensées)
- Au recensement et au maintien des zones humides.

Toutes les communes concernées, sauf Vaubexy et Gugney-aux-Aulx, ont déjà été remembrées.

d) Historique de ce projet

- ✓ 14/05 2014 : candidature de la commune
- ✓ 06/10/2014 : communes retenues par la commission
- ✓ 22/01/2015 : arrêté du président du Conseil Départemental et constitution de la CCAF (annexe n°5)
- ✓ 11/02/2015 : 1^{ère} réunion de cette commission
- ✓ De mai à octobre 2015 : études aménagement foncier par le bureau d'études EstAme
- ✓ 13/10/2015 : réunion publique et présentation du projet salle du lavoir à Vaubexy (30 personnes environ ont assisté à cette réunion d'information)
- ✓ 27/10/2015 : 2^{ème} réunion de la CCAF-définition du périmètre et demande de mise à enquête publique. Proposition des dates d'ouverture et durée d'enquête ainsi que les dates et jours des permanences.
- ✓ 25/11/2015 : arrêté des mesures conservatoires s/ le n° 2015/5724/DRP/SF par le Président du Conseil Départemental. (Annexe 4).

e) Cadre juridique

L'aménagement foncier agricole et forestier est régi par les articles L 123-1 et L 123-35 et les articles L121-1 à L121-21 ainsi que les articles R 121-20 à R 121-24 du code rural.

II) DOSSIER D'ENQUÊTE

Les documents papiers ont été mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Vaubexy, ainsi que des CD-ROM consultables aux mairies des communes concernées.

Ces documents comprennent :

- Dossier -Etude d'Aménagement Foncier de la commune de Vaubexy par le Bureau d'Etude EstAme daté de novembre 2015 et ses cartographies.
 - Plan : description des servitudes d'utilité publique
 - Plan : enquête périmètre (limite intercommunale définissant le périmètre d'aménagement foncier, parcelles incluses dans le périmètre)
 - Plan « Exploitations Agricoles » et noms des exploitants »
 - Plan « occupation des sols » compte de propriétés de + de 5 ha
 - Note de Présentation Non Technique
- Le « Porter à connaissance » des éléments à l'élaboration de l'étude d'aménagement du 12mai 2015 établi par la DDT des Vosges
 - Arrêté des mesures conservatoires (annexe n°4)
 - Séance du 27/10/2015, réunion de la CCAF statuant sur :
 - Énumération des parcelles- liste des travaux susceptibles d'être interdits ou à autorisation du président du conseil départemental
 - Les prescriptions que devront respecter le plan et les travaux connexes.
- Délibération du conseil municipal de Vaubexy daté du 14 mai 2014 concernant sa demande d'engagement au conseil départemental des Vosges (annexe 2).
- Le registre d'Enquête des réclamations. (Annexe n°8)

III) ORGANISATION DE L'ENQUÊTE

Par décision et ordonnance n° E 15000 152/54 du 5 novembre 2015 de monsieur le Président de Tribunal Administratif de Nancy me désignant, j'ai accepté de conduire cette enquête publique et d'assurer les fonctions de commissaire enquêteur titulaire ; Monsieur Hassan Embark étant désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

f) Contacts

Après avoir pris contact avec le représentant du Conseil Départemental chargé de l'enquête, Monsieur Joël Colle, nous avons convenu d'un rendez vous à la mairie de Vaubexy aux vues des dates de cette enquête, le jeudi 7 janvier 2016 à 9 heures, jusqu'à 12h15.

Entre temps un CD-ROM m'est parvenu par voie postale, support contenant les documents figurants au dossier d'enquête.

Je me suis mise en rapport avec mon suppléant afin de m'assurer qu'il avait bien reçu le CD-ROM et bien pris note des dates de cette enquête.

J'ai donc rencontré monsieur Colle et monsieur Jean Marie Claudel Maire de Vaubexy.

Monsieur Colle m'a présenté et détaillé le projet d'aménagement foncier de la commune, étendu aux villages voisins cités plu haut.

Certains points relatifs à l'organisation de ce type d'enquête m'ont été précisés.

J'ai coté et paraphé le registre d'enquête devant recueillir les observations et requêtes du public.

Durant cette entrevue, le maire de Derbamont a récupéré l'Avis d'enquête pour affichage immédiat.

Monsieur Colle et moi-même sommes passés à la mairie de Bazegney pour remettre et constater l'affichage de cet avis d'enquête.

g) Publicité Légale

L'enquête publique a fait l'objet de la double parution dans la rubrique « Annonces Légales » de deux journaux :

- Vosges Matin le 08/01/2016 et le 29/01/2016 - annexe n° 7a et 7b
- Paysan Vosgien le 08/01/2016 et le 29/01/2016- annexe n° 7c et 7d

Les affichages « Avis d'enquête publique » sont bien affichés sur les panneaux prévus à cet effet des mairies de Jorxey, Gugney-aux- Aulx, Derbamont, Bazegney, Ahéville. (annexe n°6)

Vaubexy a en plus affiché cet avis sur la porte d'entrée de la mairie ainsi qu'aux panneaux d'entrée et sortie de son village.

L'avis d'enquête publique est également consultable sur le site internet du conseil départemental : www.vosges.fr

Chaque propriétaire parcellaire du périmètre retenu a été averti de l'enquête publique par lettre recommandée avec accusé de réception, soit 131 personnes plus 62 propriétaires

avertis par un « Avis d'Enquête » remis par monsieur le maire contre signature soit un total de 193 propriétaires.

- 2 courriers sont revenus pour motif « N'habite plus à l'adresse indiquée »
- 8 lettres sont revenues pour motif « décédé ».

IV) DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

L'enquête s'est déroulée du 22 janvier 2016 au 22 février 2016 à 16 heures soit 32 jours consécutifs.

Le public a pu consulter le dossier d'enquête en mairie de Vaubexy à ses jours et heures d'ouverture habituels soit :

Les lundis de 18 h à 19 heures
Et les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 15h30

Ainsi qu'aux jours et heures suivants :

Vendredi 22 janvier 2016	de 16 h à 18 h
Samedi 30 janvier	de 9 h à 12 h
Samedi 06 février	de 14 h à 17 h
Lundi 15 février	de 16 h à 18 h

Mes permanences pour recevoir les observations du public ont eu lieu :

Samedi 13 février 2016	de 9 h à 12 h
Samedi 20 février	de 14 h à 17 h
Lundi 22 février	de 15 h à 16 h

h) Observations recueillies. Participation du public

Durant cette enquête publique 34 personnes environ sont venues s'informer du dossier d'Aménagement Foncier lors des jours et heures d'ouverture au public de la mairie et lors de mes 3 permanences.

- En dehors de mes permanences 16 personnes
- A mes permanences 18 personnes
- Nombre de lettres annexées au registre d'enquête **8 et un plan.**

A ma 1^{ère} permanence du samedi 13/02/2016 : 6 personnes se sont présentées :

- 3 requérants avec courriers annexés
- 3 personnes ont inscrit leurs souhaits sur le registre

A ma 2^{ème} permanence du samedi 20/02/2016 : 7 personnes se sont présentées :

- 4 demandes avec courriers annexés
- 2 ont inscrit leurs observations sur le registre d'enquête
- 1 visite pour s'informer sans demande particulière.

A ma 3^{ème} permanence du lundi 22/02/2016 : 5 personnes se sont présentées

- 2 demandes par lettres annexées
- 3 ont inscrit leurs requêtes sur le registre d'enquête.

Ces requêtes se comptabilisent comme suit :

- 7 personnes demandent l'exclusion de leurs parcelles du périmètre
- 11 personnes désirent rester dans le périmètre et ou énoncent des souhaits particuliers

g)Analyse des réclamations

Ces réclamations numérotées et inscrites dans le registre d'enquête sont soumises dans le Procès Verbal de Synthèse, transmis par mes soins au représentant du Conseil Départemental des Vosges le 29 février 2016. (annexe n°10).

Sur ce type d'enquête, seule la Commission d'Aménagement Foncier est compétente pour analyser et donner un Avis sur les réclamations et observations des requérants.

Il n'appartient donc pas au commissaire enquêteur d'analyser les réclamations formulées tout au long de cette enquête publique.

Après avoir vérifié la boîte aux lettres de la mairie afin de s'assurer qu'il n'y avait plus de courrier adressé au commissaire enquêteur,

J'ai clôturé cette enquête publique lundi 22 février 2016 à 16 heures en présence de Monsieur Colle, représentant du Conseil Départemental, Monsieur Jean Marie Claudel maire de Vaubexy.

Ensuite, j'ai remis le registre d'enquête et tous les courriers annexés à Mr Colle.

Mes conclusions et Avis sont joints à mon rapport.

A Neufchâteau, le 2 mars 2016

**Le Commissaire Enquêteur
Anne marie Dubail**



Anne Marie Dubail
7, rue Saint Jean
88300 NEUFCHÂTEAU

DEPARTEMENT DES VOSGES

Commissaire Enquêteur

COMMUNE DE VAUBEXY
88500 (VOSGES)

PROJET

Relatif à la Définition du Périmètre d'Aménagement Foncier sur le territoire de la commune de Vaubexy avec des extensions sur les communes de Jorxey, Gugney aux Aulx, Derbamont, Bazegney et Ahéville.

Ordonnance du 5 novembre 2015
N° E 15000 152/54

De Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nancy

Enquête publique du 22 janvier 2016 au 22 février 2016

CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

A Neufchâteau, le 2 mars 2016

CONCLUSIONS ET AVIS

Après délibération en date du 14/03/2014 du Conseil Municipal de la mairie de Vaubexy et d'un arrêté du Conseil Départemental des Vosges daté du 22 janvier 2015, une enquête publique concernant le projet de définition du périmètre d'aménagement foncier de la commune de Vaubexy avec des extensions sur les communes de Jorxey, Derbamont, Bazegney et Gugney Aux Eaulx et Ahéville, s'est déroulée du 22 janvier 2016 au 22 février 2016 à la mairie de Vaubexy.

- Les diverses formalités de publicité et d'affichage dans toutes les communes citées ci-dessus ont été conformes à la réglementation ainsi qu'une publicité d'Avis d'Enquête sur le site de « vosges.fr ».

- La clarté du dossier, des pièces et des CD Rom, présentés au public ont semblé satisfaire les personnes venues apporter leurs avis et observations.

- Les représentants de la commune ont été disponibles lors des jours et heures de consultation en mairie afin de renseigner les propriétaires qui sont venus consulter le dossier en dehors de mes permanences.

- Cette enquête s'est déroulée très sereinement;

Certes, seulement 34 personnes se sont déplacées pour consulter le dossier dont 18 ont inscrites leurs souhaits sur le registre d'enquête ou par courrier annexé à ce dernier, mais surtout pour situer leurs terrains sur les plans proposés, ce qui d'ailleurs a permis à certains des demandes de rectification en tout genre, parfois hors sujet à ce jour.

- Sept requérants demandent l'exclusion de leurs parcelles ou de certaines, du projet de définition du périmètre.

- Je constate donc que seul un petit nombre de propriétaire sur les 193 qui ont eu tout le loisir de formuler leurs observations sur ce projet, n'émettent aucune objection.

- Vu que seule la commission de cet aménagement foncier est habilitée pour donner un avis sur les différentes réclamations formulées dans le registre d'enquête,

J'émet un **AVIS FAVORABLE** au projet de délimitation du périmètre d'Aménagement Foncier de la commune de Vaubexy.

A Neufchâteau, le 2 mars 2016

Le Commissaire Enquêteur

Anne Marie Dubail

